

# MÉMOIRES

DU

# GÉNÉRAL CLUSERET



---

II

---

PARIS

JULES LÉVY, ÉDITEUR

2, RUE ANTOINE-DUBOIS, 2

---

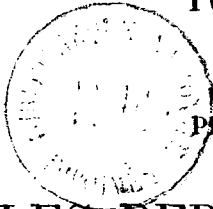
1887

Tous droits réservés

MÉMOIRES  
DU  
GÉNÉRAL CLUSERET

---

TOME SECOND



PREMIÈRE PARTIE

LES DERNIERS COMBATS

Chapitre I

L'ENTREVUE D'AUBERVILLIERS

Les Prussiens et la Commune. — Entrevue diplomatique. — Le baron de Holstein au nom du prince de Bismarck me donne rendez-vous. — Au fort d'Aubervilliers. — Exposé de la situation intérieure et extérieure. — Thiers protégé par Bismarck. — Ma rentrée à Paris.

Un attaché allemand de la Légation Suisse vint me trouver au Ministère, porteur de la réponse de M. de Bismarck. Il avait désigné le baron de Holstein pour le représenter et m'offrait S<sup>t</sup> Denis pour lieu de l'entrevue. Je déclinai S<sup>t</sup> Denis sous prétexte que S<sup>t</sup> Denis était trop bourré de Versaillais. De fait S<sup>t</sup> Denis me rappelait les gourbis arabes où l'on ne peut mettre un pied sans attraper de la vermine jusqu'au genou. Or,

me fier à la bonne foi allemande, passe, mais à celle des Versaillais jamais. Les Allemands m'eussent protégé, mais je ne tenais pas à cette protection, et puis je n'aime à être protégé par personne.

Je choisis le fort d'Aubervilliers et fixai l'entrevue au surlendemain, afin de me consulter avec la Commission Exécutive qui n'était plus la même.

En effet je lui fis part et de la réponse et de l'ouverture qui l'avait motivée, à part Paschal Grousset, indigné de ce qu'on ne se fût pas adressé à lui, personne ne fit l'ombre d'une observation.

Je demandai à Jourdes de bien spécifier en Conseil les ressources nettes palpables, que je pouvais offrir en paiement immédiat. Elles se montaient à 350 millions immédiatement réalisables. Pour les 150 autres, il y avait des arrangements à prendre.

Le jour fixé, l'attaché qui m'avait servi d'intermédiaire vint me prendre et, accompagné d'un seul officier d'ordonnance, qui se nommait, je crois, Rousseau, nous nous rendîmes au fort d'Aubervilliers.

Je trouvai dans la personne du Baron de Holstein un homme jeune encore, plein de convenance et très instruit. Notre entretien dura fort longtemps. En voici la substance :

LE BARON DE HOLSTEIN. — Je suis venu pour écouter vos propositions, rien de plus. Je n'ai pas mission de traiter. Ce que vous me direz sera fidèlement rapporté au prince.

MOI. — Je n'ignore pas la délicatesse de notre situation réciproque et, tout d'abord, il convient, pour faciliter l'entrevue, de fixer sur quel terrain vous êtes. Vous n'avez pas affaire à une émeute, ni même à une insurrection, mais

simplement à une révolution municipale. C'est au nom du Conseil municipal de la ville de Paris, défendant ses droits, que je viens vous entretenir, que l'Allemagne sache bien que nous ne faisons nullement une révolution nationale, c'est un mouvement municipal, rien de plus. Il est vrai, que chaque ville de France pouvant imiter l'exemple de Paris, le mouvement peut devenir national par la fédération volontaire, but que nous désirons atteindre.

A vrai dire c'est là sa conclusion naturelle et forcée. Mais qui oserait alors mettre en doute sa légitimité ?

Seulement, remarquez que nous, Commune de Paris, nous n'avons pas à nous occuper de l'étranger.

LE BARON DE HOLSTEIN. — Vous me permettrez de vous rappeler que le manifeste de la Commune du 19 n'est pas aussi réservé que vous en pareille matière.

MOI. — Vous êtes trop au courant de la France, vous autres allemands pour ne pas faire la part de la redondance naturelle aux gaulois, surtout quand ils sont journalistes ou clubistes. Eh bien, il y en a beaucoup dans la Commune et c'est là le seul véritable danger que j'entrevois dans l'avenir. Mais j'ai foi dans la masse ouvrière qui, elle, sait ce qu'elle veut, ne se paie pas de mots et a fait la révolution du 18 mars. J'espère qu'elle ne se laissera pas déborder et ne lâchera pas la proie pour l'ombre.

Du reste, je suis son incarnation, je suis identifié avec ses besoins et ses aspirations ; ce qu'elle veut, je le veux et c'est ce que nous voulons que je défends et je ne défends que cela. Or, je vous ai dit ce que nous voulions, l'affranchissement communal absolu de la ville de Paris. Quand le conseil municipal aura prouvé, par sa gestion, sa supériorité réelle, je ne doute pas que son exemple ne soit imité des autres villes, non seulement en France, mais ailleurs. N'est-ce pas l'histoire des Etats-Unis d'Amérique qui, à distance et sans coup férir, par la seule force de l'exemple, républicanise l'Europe. Que pouvez-vous faire et qu'avez-vous à dire contre cela ?

En attendant, vous pouvez constater par vous-même,

et je suis disposé à faciliter, par tous moyens en mon pouvoir, à vos agents de constater également par eux-mêmes, que l'ordre règne dans Paris, que chacun peut vaquer à ses occupations sans être molesté.

**M. LE BARON DE HOLSTEIN.** — Nous avons été nous-mêmes frappés de la tranquillité du peuple de Paris et de l'ordre qui règne dans les rues.

**Moi.** — Maintenant, comme Conseil municipal de la ville — et nul ne peut nous dénier ce titre, puisque nous avons été régulièrement élu par le suffrage universel — nous avons le droit de prendre telle mesure financière qu'il nous semble utile et opportun de prendre pour la défense de la ville.

Voilà notre droit : voyons nos moyens.

Plus soldat que diplomate, ce qui est facile à voir, j'aime à aller droit au but. Si nous vous offrons cinq cents millions, ce n'est certes pas pour le plaisir de nous appauvrir et de vous enrichir. La ville a un intérêt en faisant cette démarche et cette dépense. Elle veut être assurée de votre parfaite neutralité. Qu'on nous laisse nous expliquer avec Versailles sans se mêler de nos affaires et nous nous chargerons de Versailles à coups de canons.

**LE BARON DE HOLSTEIN :** — Vous n'ignorez pas que Versailles nous sollicite encore plus que vous de lui venir en aide, car vous en êtes à votre première ouverture et ne demandez que la neutralité. Je vous dirai même, à ce sujet et confidentiellement, qu'il y aurait un moyen de faire pencher la balance en votre faveur. Vous avez emprisonné l'archevêque de Paris. Cette mesure a soulevé l'opinion publique contre vous. Ainsi, aujourd'hui même le Prince a reçu une protestation des évêques d'Angleterre et de ceux de Bavière avec prière d'intervenir. Si vous mettiez en liberté purement et simplement l'archevêque et sa sœur, l'opinion se tournerait immédiatement de votre côté. C'est un simple avis que je vous donne.

**Moi :** — L'arrestation de l'archevêque et généralement celle des prêtres, est une faute politique énorme, j'en con-

viens. Le fait était accompli quand je l'ai connu et, si c'était à refaire je l'empêcherais. Mais c'est fait. On a ameuté le peuple sur cette idée stupide de l'échange de l'archevêque et de Blanqui. De plus on l'a nourri de prêtres depuis de longues années et quoiqu'il ait mis Chaudey du « Siècle » à côté de l'archevêque, comme otage, il n'en est pas moins vrai qu'il obéit actuellement au mot d'ordre *bourgeois* du siècle : manger du prêtre. C'est là le triste dérivatif offert à toutes ses colères. Pendant qu'il mange du prêtre, il est à son tour mangé par le bourgeois qui se sert du prêtre comme le toréador du *drapeau rouge* pour détourner la fureur du taureau. Je ne vous cache pas que je regarde l'élargissement de l'archevêque comme excessivement difficile sinon impossible. J'en parlerai au Conseil. Et je me charge en tous cas, de pourvoir à sa sûreté, tant qu'il sera en prison, quant à sa sœur, c'est autre chose ; j'en fais mon affaire. Rassurez les amis de l'archevêque sur sa situation comme prisonnier. Il ne court aucun danger et ne manque de rien. —

— Interrompant le récit de cet entretien je dois ajouter ici :

Le fait est que Washburne était venu me trouver au Ministère, accompagné de M<sup>o</sup> Klean, pour me prier d'intercéder en faveur de l'archevêque et en même temps faire lever le secret qui pesait sur lui.

Pour toute réponse je fis monter Washburne dans ma voiture et nous fis conduire directement à la Préfecture. Il était 10 heures et demie du matin. Rigault dormait d'un profond sommeil. Après avoir conduit Washburne dans le salon rouge, j'allai réveiller Rigault dont la chambre à coucher était attenante.

Il me demanda si je tenais beaucoup à rompre le secret de l'archevêque. — « Oui. » — « Mais on ne le « traite pas mal : nous n'étions pas si bien traités, nous !

« — Mon cher, il ne s'agit pas de tout cela, il s'agit de  
 « ne pas faire jouer à la Commune un rôle odieux, ri-  
 « dicule et mesquin. Signez cet ordre de laisser com-  
 « muniquez immédiatement et quand il lui plaira  
 « M. Washburne avec l'archevêque de Paris. »

Je lui apportai une plume et de l'encre. Il signa dans son lit et se rendormit.

Je rapportai le papier à Washburne. Nous redescendîmes ensemble et remontâmes en voiture, lui pour aller à Mazas, je crois, et moi, au Ministère.

L'affaire avait duré peut-être dix minutes, pas plus.

Voilà comment fut rompu le secret de l'archevêque à Mazas, toute autre version est erronée.

Je reviens à mon entretien :

Laissons de côté, je vous prie, l'affaire de l'archevêque que je résume ainsi : je ferai ce que je pourrai ; et parlons un peu des intérêts communs à votre Gouvernement et à la Commune de Paris.

Si le gouvernement de Versailles triomphe, c'est, à plus ou moins longue échéance, le rétablissement de la monarchie. Il n'y a pas une monarchie, en France, qui puisse, je ne dis pas tenir, aucune ne tiendra, mais essayer de tenir, sans promettre la revanche. Vous souriez. Elle ne pourra tenir sa promesse, je le sais mieux que personne. Un peuple ne défend que ce qu'il aime, et le peuple français *hait* les castes qui le gouvernent. Quant aux officiers ils ne se battent que pour la solde. Mettez la solde en question, ils la défendront comme des chiens défendent un os. Assurez-là ; ils se feront faire prisonniers et remettront leur épée.

Il n'en est pas moins vrai que la France, pour donner une apparence de réalité à ses promesses belliqueuses, sera obligée de se ruiner en frais d'armement, vous obligeant d'en faire autant.

Ne faut-il pas aux gouvernements une apparence quelconque de raison d'être. Cette armée, payée par le peuple contre vous, en réalité ne servira que contre lui, et voilà ce que nous avons tous intérêt à ne pas permettre.

J'ajoute que la République, vint-elle à s'établir par l'Assemblée de Versailles, serait aussi mauvaise que n'importe quelle monarchie étant plus réactionnaire, despote et moins responsable. L'unité du pouvoir, qu'il réside dans une Assemblée ou dans un homme, conclut fatalement au despotisme. Son exécutif sera son domestique ou sa bonne à tout faire. Etant mauvaise elle est forcée d'être belliqueuse pour enterrer ses fautes et la liberté sous le chauvinisme.

Vous venez d'en avoir un exemple dans la personne de Napoléon III.

Donc, quoi qu'il arrive, si Versailles, triomphe, c'est pour vous l'inquiétude perpétuelle. Jamais vous ne vous reposerez tranquillement. Or, l'Allemagne a besoin de repos tout au moins autant que la France. Vous avez du fer, mais vous n'avez pas d'or. La gloire n'a pas crédit chez le boulanger et votre peuple, aujourd'hui gonflé de chauvinisme, demain ne verra dans la patrie allemande que le côté vraiment intéressant, le côté matériel. Il n'y a pas que des ducs et des comtes dans une nation ni des officiers dans une armée. Ecoutez déjà les murmures de vos soldats furieux d'être si longtemps retenus en France.

M. LE BARON DE HOLSTEIN. --- C'est vrai nous avons hâte d'en finir. La discipline en souffre.

Moi. — Et que sera-ce, quand cette situation, passée à l'état chronique, vous forcera à garder sous les drapeaux des hommes que la fortune publique réclame aux champs et à l'atelier.

Vos parlements vous soutiendront ; mais qui soutiendra vos parlements ? Je vous affirme que c'est le germe révolutionnaire, introduit en Allemagne. Sévir ne résout rien.

Avec nous la scène change complètement. Non que nous renoncions à l'Alsace et à la Lorraine, nous voulons même plus, mais autrement.



Travailleurs, nous avons horreur de la guerre et soif de la paix. Nos luttes sont pacifiques ; nous n'en provoquons ni n'en concevons d'autres, et l'argent que nous vous paierons d'une main comme indemnité de guerre nous comptons bien le reprendre de l'autre avec intérêt comme prix du travail libre. Ah ! le travail libre, vous ne savez pas ce que cela peut produire ! Vous n'avez pas idée de ce qu'est la consommation multipliée par le chiffre des producteurs. Aujourd'hui, elle ne l'est que par celui des *consommateurs*, une classe spéciale, classe officielle chargée de tout diriger, de jouir de tout, de ne rien faire, de tout absorber, de tout digérer et de ne rien rendre en échange. J'ai vu la différence en Amérique — quoique, là aussi, le capital commence à faire des siennes. J'ai vu la consommation, presque universalisée par suite de l'absence des classes, se chiffrer par l'effectif national. A une telle consommation, calculez ce qu'il faut de production et voyez quel échange et quelle richesse publique !

L'Allemagne est faite pour ces luttes pacifiques, elle en a besoin, elle les appelle de tous ses vœux. Ce qui y met obstacle, c'est la peur de la France armée, vous obligeant à vous ruiner en armements. Nous vous débarrassons de cette crainte. La fédération des communes ne peut entretenir que des milices nationales, forces essentiellement défensives et nullement agressives. Le désarmement de deux pays comme la France et l'Allemagne permet aux autres peuples de suivre le même exemple. Et l'Europe est transformée en un vaste marché dont l'activité écarte d'une main sûre toute tentative de guerre ou de révolution.

Ceci ne peut se réaliser que sur les ruines de la bourgeoisie forcée d'entretenir des armées permanentes pour assurer sa prépondérance, c'est-à-dire ses jouissances, son oisiveté et sa vanité, par l'exploitation du travail. Notez que je spécifie la bourgeoisie, car les intérêts de la noblesse sont tout différents.

Votre unité nationale est maintenant un fait accompli. De la gloire, vous en avez par dessus les yeux. Votre peuple est

un peuple tranquille, facile à gouverner. Il parlera beaucoup, approfondira force questions et passera quantité de résolutions, puis ira boire de la bière. Si vous pouvez la lui donner bonne, en abondance et à bon marché, — et en désarmant vous le pouvez, vous serez pour lui le meilleur des gouvernements.

(En moi-même. *Pro tempore*).

Je crois vous avoir démontré l'intérêt que vous avez au triomphe de la Commune.

Il me reste maintenant à vous parler de l'objet immédiat de notre entrevue.

Tant que Paris tiendra contre Versailles — et je tiendrai longtemps, — vous ne toucherez pas un sou de votre indemnité, à moins que la Commune ne vous paie.

— Ici, mon auditeur fit un signe d'assentiment. —

La Commune veut vous payer et peut vous payer.

Je fis alors une énumération succincte des 350 millions de valeurs réalisables qui ne souleva pas d'objection, probablement parce qu'en fin de compte, si les bases d'un arrangement avaient été possibles, la question se serait terminée entre financiers.

LE BARON DE HOLSTEIN. — Et les 150 autres millions ?

Moi. — Là est le point à débattre. Nous pouvons affecter une partie des recettes municipales à cet effet. Tous moyens de sécurité vous étant réservés, vous pouvez accepter d'autres valeurs moins immédiatement réalisables.

Je ne parlai pas de la Banque, qui fournissait les millions par centaines à Versailles, sous le nez de Jourde et de Beslay et qu'on laissait faire, on aurait pu lui donner l'ordre de payer et assurer l'exécution de l'ordre. Le crédit de la Commune de Paris et ses ordres valaient bien ceux de Versailles, au moins dans Paris.

— Quelle étrange politique financière que celle de la Commission des Finances de la Commune. Le peuple fait une révolution sociale et non politique, contre les capitalistes et non contre les personnes. Et la première chose que font les mandataires du peuple est de respecter le coffre-fort des capitalistes dans la personne de la Banque de France, qui, protégée par la Commune, approvisionne Versailles, paie ses troupes, en un mot assassine le peuple pendant que celui-ci monte la garde autour d'elle. Là était justement la différence entre la révolution de 93 et celle de 1871. La première faite contre la caste, c'est-à-dire les personnes, devait fatalement conclure à la suppression des personnes. La seconde dirigée contre les capitalistes devait atteindre le capital. Là était sa logique et son succès. Au lieu de cela, dévoyée par les Jacobins et par eux ramenée aux errements de 93, elle conclut à la suppression des personnes et massacra les otages. Manque de logique et, par suite de succès.

Beslay, tout joyeux, se frottait les mains en pensant qu'il avait découvert 40 millions à la Banque. Jourde était tout fier d'obtenir un million et Varlin 500 mille francs par jour. Ni les uns, ni les autres ne faisaient attention au milliard qui fonctionnait pour Versailles.

LE BARON DE HOLSTEIN. — Tout cela est fort bien si vous pouvez tenir, mais la défense ne repose que sur une seule tête, nous le savons, et cette tête peut disparaître.

Moi. — On peut m'assassiner, mais je ne sais pas au juste qui y gagnerait. Versailles entrerait quinze jours après, mais Paris serait à feu et à sang. M. Thiers triompherait, mais la bourgeoisie s'effondrerait dans l'impuissance et se coucherait à son tour, épuisée et sanglante, dans la tombe

creusée par la haine et les rancunes populaires. Paris resterait un foyer de mauvaises passions bouillonnant, sans cesse prêt à faire éruption, volcan dangereux dont chacun s'écarterait avec raison. Croyez-moi, Monsieur, Paris, avec la classe ouvrière irritée, n'est pas possible.

LE BARON DE HOLSTEIN. — Ce n'est pas ce danger que je prévois pour vous. Il n'y a pas d'exemple, depuis les temps les plus reculés, de chef militaire d'insurrection qui ne succombe sous les coups du peuple. Vous serez victime d'une faction.

MOI. — Ils n'oseraient. Ce serait la perte de la Commune car, malheureusement, il n'y a personne pour me remplacer.

(Là je me trompais. Ils m'ont arrêté et ont perdu Paris. Seulement, je me suis trompé de 4 jours dans mes prévisions à l'égard de sa chute. Je pensais qu'ils devaient tomber 15 jours après mon arrestation. J'avais mieux monté la machine que je ne le croyais moi-même).

« Je me crois maître et bien maître de la situation, au point de vue militaire, s'entend. Vous n'êtes pas sans avoir remarqué avec autant de stupeur que de satisfaction qu'il n'y a plus de soldats en France. Pas un de vous ne devait sortir de France. Savez-vous avec combien d'hommes je tiens Neuilly contre tout un de leurs corps d'armée ? 1200 hommes. Et je suis tellement tranquille sur le résultat que je ne m'en occupe même pas. Je regrette la poudre que je leur fais l'honneur de tirer contre eux car si mes hommes valaient, eux aussi, ce qu'ont valu leurs pères, ce serait à coups de cravache que la Commune de Paris devrait entrer dans Versailles. — Voilà le résultat de vingt ans d'Empire ! »

LE BARON DE HOLSTEIN. — « Oui, mais dans dix ans cela aura changé, et l'Allemagne s'y attend. »

— Dieu veuille que la France se relève de son abais-

sement, mais j'en doute. Feuillotez l'histoire de l'humanité, et trouvez un peuple vieux et gangrené redevenu jeune ! Montesquieu l'a dit : les peuples décadents ne se relèvent que par la guerre civile.

« Maintenant que vous avez exposé ce que vous offrez, que demandez-vous en échange ? »

Moi. — « Avant tout de ne pas permettre qu'on affame Paris. Car la famine dans Paris est synonyme de pillage, meurtre, incendie et tout ce qu'on peut rêver d'horreurs. Nous en serons les premières victimes mais l'humanité n'y gagnera rien.

« Second point : Restez neutres dans vos forts et faites respecter la neutralité comme nous la respecterons <sup>1</sup>.

« J'aurais bien une autre demande à faire. La Garde Nationale est armée de vieux fusils tandis que nos ennemis sont armés de chassepots. Vous avez une grande quantité de ces armes et si vous vouliez les vendre nous serions heureux de les acheter. »

Sur ce point mon interlocuteur m'arrêta net. « Ce serait rompre la neutralité et je crois pouvoir dire qu'il serait inutile même d'en parler. Sur les deux autres points vous pouvez rassurer la population. Il ajouta même : « Prévenez-la que dans deux jours probablement nous serons obligés de suspendre les arrivages à Paris parce que nous-mêmes sommes menacés d'être affamés dans Saint-Denis par le flot toujours croissant d'émigrés, mais cette mesure ne durera qu'un jour ou deux. »

— Ce fut à ce moment que M. de Holstein me dit :

<sup>1</sup> Le baron de Holstein m'avait offert l'occupation des forts du Sud. Proposition qui eût affaibli la défense de Paris si je l'eusse acceptée.

« Et les prisonniers, vous n'en parlez pas ; avez-vous quelque objection à leur retour ? »

Moi. — « Oh ! pas le moins du monde. »

LE BARON DE HOLSTEIN. — « Vous savez qu'ils rentrent pour vous combattre. »

J'aurais pu lui faire observer que la neutralité, si respectée quand il s'agissait de vendre des chassepots à Paris, ne l'était guère quand il était question de fournir des combattants à Versailles, mais à quoi bon ? Il eût fallu conclure au maintien à l'étranger de Français. Tristes Français, mais Français quand même. Aussi repris-je : « Que m'importe 100.000 hommes de plus ou de moins ! Ce n'est pas par la force que Versailles triomphera. Ce sera par la trahison ou l'anarchie. — Et puis, est-ce que ça se bat ces gens-là ?

LE BARON DE HOLSTEIN ouvrit la bouche pour parler mais se retint. Il me sembla l'entendre murmurer : « Ça tue. »

Moi. — « Rendez, rendez, il ne sera pas dit que j'aurai contribué à prolonger la captivité de Français à l'étranger. »

Telle fut la substance de notre entretien.

J'oubliais de dire qu'au moment de nous séparer le Baron de Holstein me demanda si je désirais que l'entretien fût secret ou publié. Après avoir réfléchi un instant j'optai pour le secret, mû par cette pensée que la publicité serait un nouveau sujet de discussion dans les clubs et, par suite, une distraction de l'objet unique qui devait préoccuper les Parisiens, la défense de Paris. En outre, il eût fallu faire passer la question de

l'Archevêque du Conseil à la rue, ce qui l'eût rendue plus épineuse encore.

La Commune, simple Conseil Municipal, n'avait pas à être reconnue, n'étant pas un gouvernement, même de fait, puisque la séparation politique d'avec le reste de la France ne faisait pas partie des aspirations communales. Nous ne pouvions donc être traités qu'officieusement. New-York ne demande pas plus que Boston, ou toute autre commune fédérée américaine, à être reconnue par les gouvernements étrangers en dehors de la représentation nationale.

Il en eût été de même des Communes de France. Et il en sera de même quand elles auront accompli leur affranchissement. Elles seront représentées fédéralement. Au lieu d'être les Etats-Unis d'Amérique ce seront les Communes unies de France.

L'entretien terminé, mon interlocuteur m'accompagna jusqu'à ma voiture. Mon officier d'ordonnance et l'attaché d'ambassade me rejoignirent et nous nous dirigeâmes vers Paris, où je faillis ne pas rentrer avant le matin.

Au moment où nous arrivâmes à la porte, les ponts étaient levés. Impossible de les faire abaisser. Force nous fut de descendre de voiture et de faire le tour à pied par la poterne du canal. Une fois entré, je fis venir le chef du poste pour faire abaisser le pont et rentrer la voiture. Peine inutile ! Ce brave homme, fidèle à la consigne, se bornait à me dire : « Vous êtes le général Cluseret, je le veux bien, mais je ne vous connais pas personnellement et je ne puis obéir qu'aux ordres de mon chef immédiat ».

— Je fus obligé de prendre une voiture de place et d'aller au Ministère d'où j'envoyai l'ordre nécessaire.

J'emportai de cette entrevue la conviction que les forts ne seraient pas livrés aux Versaillais et que le ravitaillement ne serait point interrompu. C'était tout ce que je voulais obtenir.



## Chapitre II

### LA COMMISSION EXÉCUTIVE

Exposé de mon entrevue d'Aubervilliers. — La question de l'archevêque de Mazas. — Chinoiseries parlementaires. — Il fallait trois délégués seulement. — Les amateurs de popularité.

La Commission Exécutive se réunissait au Ministère de la guerre où je lui avais donné la salle naguère occupée par le Comité Central, au rez-de-chaussée. C'était sur ma demande motivée par l'impossibilité où je me trouvais d'assister à ses séances, si elles se tenaient à l'Hôtel de Ville, que la Commission se réunissait au Ministère de la guerre.

Je rendis compte de mon entrevue d'Aubervilliers, à la séance du lendemain. Les séances se tenaient à 2 heures.

La première partie de ma communication, relative à l'approvisionnement de Paris et à la neutralité assurée fut accueillie froidement. Ce n'était pas l'œuvre de la Commission. La seconde, relative à l'archevêque et à sa sœur le fut très mal.

Voilà, autant que mes souvenirs peuvent me servir, ce qui se passa à ce sujet :

Après avoir fait part à mes collègues de ce que m'avait dit M. de Holstein au sujet de la pression exercée par les évêques et généralement par le monde catholique en faveur de l'archevêque, ainsi que des avantages politiques que nous pourrions retirer de sa mise en liberté, j'examinai la question au point de vue de Versailles.

Versailles a intérêt à l'assassinat de l'archevêque et à celui de Blanqui. La Commune a intérêt à sauver les deux. Proposer à Versailles l'échange de Blanqui contre celui de l'archevêque, c'est-à-dire de renoncer à deux avantages sans compensation est insensé.

Si la Commune ne tue pas l'archevêque, Thiers le fera tuer pour mettre cet assassinat à notre compte. C'est élémentaire. Il aura ainsi un double droit sur Blanqui. Donc l'intérêt de la Commune est de sauver l'archevêque et d'empêcher que Thiers ne le fasse disparaître dans un mouvement populaire.

Quant à risquer ce grave inconvénient pour sauver la vie d'un citoyen, quelque intéressant et utile qu'il puisse être, je trouve cela aussi contraire à nos intérêts qu'à nos principes. C'est quitter le domaine de la politique ou des intérêts du peuple pour celui du sentiment. Nous n'avons pas le droit de sacrifier les intérêts du peuple à ceux d'un homme, fût-il Blanqui.

Protot me répondit que le mouvement en faveur de l'archevêque se composait presque exclusivement de femmes du demi-monde, qu'il en était assiégé et que

lâcher l'archevêque serait donner un point de ralliement à la réaction Versaillaise dans Paris.

Andrieu approuva fort ; Plus encore Paschal Grousset et Vaillant. Viard et Jourde opinaient du bonnet.

J'objectai que la réaction parisienne, qui n'avait pu se grouper autour d'un amiral, se grouperait encore moins autour d'un archevêque. Que, du reste, cela me regardait spécialement et que les entraves apportées à la défense par le mécontentement d'une grande partie de la population, motivé par l'arrestation de l'archevêque, dépassait de beaucoup les inconvénients imaginaires qui pourraient résulter de son élargissement.

Rien ne put y faire. Chacun des Membres de la Commission tremblait devant le peuple, ou plutôt les clubs

Après tout, ils n'avaient que leur popularité et cette popularité, acquise à la remorque et non à la tête du peuple, n'était pas de force à être indépendante.

On vota : et je fus seul de mon avis.

Mais prévoyant, ou plutôt redoutant les agents de Versailles, je fis composer la garde de Mazas d'hommes sobres et pères de famille, j'en parlai à Cournet qui me seconda de tout son pouvoir.

Battu du côté de l'archevêque, je me retournai du côté de la sœur. Je demandai si la Commune allait entreprendre la guerre aux vieilles filles et punir de la prison le dévouement d'une sœur pour son frère.

Là encore, je rencontrai Andrieu sur mon chemin. La sœur, comme le frère, servirait de centre à la réaction. C'était idiot si, dis-je, la Commune en est à redouter une vieille fille, nous ferions mieux de mettre la clé sur la porte et d'ouvrir à Versailles.

Cournet prit chaudement l'affaire à cœur, et comme il était délégué à la Sûreté, cela le regardait spécialement. Il proposa de se rendre à Sainte-Pélagie et de faire signer à M<sup>lle</sup> Darbois, avant son élargissement, une promesse de se rendre à Versailles pour demander l'échange de son frère avec Blanqui, c'était enfantin. Penser que Thiers allait modifier sa politique pour M<sup>lle</sup> Darbois ! Il fallait revenir de Pontoise pour avoir de semblables naïvetés.

Comme Délégué à la Justice, Protot demanda à s'adjoindre à Cournet.

Cela fut ainsi convenu, non sans opposition de la part de Grousset, Vaillant et quelqu'autre.

Le lendemain, nouvelle délibération sur le même sujet. M<sup>lle</sup> Darbois promettait bien de se rendre à Versailles pour faire ce qu'on exigeait d'elle, mais elle refusait de signer quelque papier que ce soit, sous prétexte qu'on lui avait dit que toute signature de sa part pouvait faire du tort à son frère.

J'insistai de nouveau pour qu'on en finît. Tout ce temps employé pour une vieille femme était ridicule et frisait l'insanité. « qu'elle aille où elle voudra ! la Commune n'a rien à y voir et ne descend pas à de semblables détails ; » telle fut ma conclusion.

L'affaire se termina comme je le désirais. M<sup>lle</sup> Darbois fut remise en liberté. La plus grande part de sa reconnaissance doit revenir à Cournet.

Une fois la chose réglée et l'intérêt de la Commune sauf, je ne m'en suis pas plus occupé que si M<sup>lle</sup> Darbois n'avait jamais existé. C'est donc à tort que le citoyen Andrieu, dans son factum à la Commune, que

nous verrons plus tard, mit ceci : « Le général ne put  
« répondre à une parole du citoyen Protot demandant  
« comment il se faisait que la citoyenne Darboy était  
« avertie une demi-heure après de ce qui se disait à la  
« deuxième Exécutive. »

Protot ne m'adressa jamais cette question et ne  
*m'en a jamais adressé aucune*, en dehors de celle relative  
aux effectifs et à laquelle je n'ai pas cru devoir répon-  
dre. C'était à Cournet qu'incombait le devoir d'avertir  
M<sup>lle</sup> Darboy de ce qui la concernait et je suis sûr qu'il  
a dû s'acquitter de sa tâche avec autant de plaisir que  
de promptitude. Si c'eût été la mienne, je l'eusse cer-  
tainement accomplie avec toute la célérité possible. Car  
c'est un devoir d'abrèger la souffrance des malheureux.  
comme c'est un bonheur de leur porter une bonne nou-  
velle. Je plains ceux qui ne comprennent pas ce devoir  
et ne ressentent pas ce plaisir.

C'est assez m'occuper de la Commission Exécutive,  
mélange de toutes les qualités négatives qui consti-  
tuent l'impuissance. La plupart de ses membres affec-  
taient les uns vis-à-vis des autres une dépendance ri-  
dicule. Pas un ne se serait permis d'éternuer sans l'ap-  
probation de son voisin. Une assemblée de suspects. An-  
drieu en était le type le mieux réussi. Il arrivait lour-  
dement avec une liasse de paperasses sous son bras,  
s'asseyait au centre, en face de moi, avec tout ce qu'il  
pouvait amasser de gravité sur sa personne, abso-  
lument sans prestige. Puis, de sa voix grêle et chevro-  
tante, il entamait d'interminables préliminaires pour  
demander l'avis, l'autorisation et la signature du Con-  
seil, je donne à deviner en mille pourquoi ?

— Pour une facture de 3 francs 50, par suite d'une réparation faite par un serrurier à la porte d'une chambre de l'Hôtel de Ville !

Je n'exagère rien, j'affirme que le fait s'est passé comme je viens de le dire.

C'est à cette chaîne que j'étais rivé, c'est ce boulet qu'il me fallait traîner.

Petits, ils voyaient tout petit. La petite bête ; ils n'en connaissaient pas d'autre. « Méfions-nous, mes frères » était leur « Frères, il faut mourir ».

La surveillance est certes le premier devoir de ceux qui sont chargés des intérêts du peuple, mais sa condition première est l'intelligence. La bêtise n'a jamais rien surveillé. Fureter, farfouiller, fourrer son nez partout, tripoter, jalouser, dénigrer, cancaner n'a jamais fait les affaires de personne, pas plus celles du peuple que des individus.

Du reste, la faute retombe tout entière sur la Commune qui, en créant des sinécures, fit des sinécouristes, c'est-à-dire des nullités importunes et importantes.

Je l'ai dit et le répète, il n'y avait que trois fonctions nécessaires sous la commune : les finances, la guerre et la Sûreté.

Le reste était simplement ridicule, étant superflu, par suite nuisible.

Si, au lieu de créer ces inutilités, la Commune eût concentré son exécutif dans les mains des trois délégués ci-dessus, chacun d'eux, ayant sur les bras plus d'occupation que le temps n'en comportait, n'aurait pas trouvé le loisir d'entretenir ses collègues d'une

note de 3 francs 50 et, convaincus que le salut public reposait sur l'effort commun, ils se fussent prêté un mutuel appui, au lieu d'employer leurs loisirs à se nuire réciproquement.

En admettant même l'idée communale des différentes délégations, je n'ai jamais pu saisir pourquoi la Commune, au moment le plus critique de son existence, alors qu'il aurait fallu des hommes sérieux comme Gambon, Pyat, Vermorel, Varlin, Rastoul et autres, avait été choisie des Andrieu, car, pour Andrieu, ils l'étaient tous plus ou moins.

C'est au peuple, qui a payé, et durement son erreur, à en faire son profit une autre fois. Les jeunes gens pour l'action soit ! mais les faire entrer dans les conseils, soit de la Commune, soit de la République, alors qu'ils ignorent et n'ont pas même l'expérience pratique comme correctif de leur ignorance, c'est de l'insanité au plus haut degré !

J'aurais pu faire un éclat, tirer un coup de pistolet comme Rossel et le faire suivre, comme après l'affaire de la *Marseillaise* d'un appel direct au peuple, à Belleville, à Montmartre, à la rue d'Arras. Il m'eût été bien facile de lui faire comprendre l'ineptie des meneurs de la Commune entravant la défense par leurs jalousies mesquines et voulant contrôler ce qu'ils ignoraient. Il m'eût été bien facile de reprendre, d'un seul coup, toute ma popularité et d'en écraser mes piètres adversaires. Qu'on me cite une seule fois où le peuple soit resté sourd à ma voix, à Lyon, à Marseille, à Belleville, aux Halles Centrales, rue d'Arras, à Montmartre partout et et toujours le peuple m'a accueilli en ami. Non que je

sois orateur ; je parle encore plus mal que je n'écris, mais mon cœur et ma raison, tout entiers au peuple, lui parlent le langage du cœur et du bon sens. Ses intérêts sont les miens. Or, on parle toujours bien de ce qu'on connaît et qui ne connaît ses propres intérêts ? Aussi, comme on le verra, lors de mon arrestation, toute la préoccupation de la Commission Exécutive fut-elle de m'enlever et de m'empêcher de communiquer, même avec la Commune.

Si je m'étais adressé directement au peuple, qu'en serait-il résulté ? Ma dictature forcée. Et c'est ce que je voulais éviter à tout prix. C'est pourquoi je me suis laissé faire quoiqu'averti. La France a eu trop de Bonapartes, grands et petits : ce qu'il lui faut, ce sont des Lincolns et des Bolivards, des hommes simples, dévoués, s'effaçant devant le devoir. C'est cet homme, encore inconnu dans ma patrie, que je me suis efforcé d'être.



### Chapitre III

#### AU FORT D'ISSY

Suspension d'armes du 25 avril. — Evacuation des blessés de Neuilly. — Violente canonade. — Duel d'artillerie. — La question de munition. — Clubistes et Plumitifs. — Rapports du commandant Redon. — Bravoure des défenseurs du fort. — Les artilleurs de la porte Maillot.

Je reviens aux opérations militaires :

La suspension d'armes, pour l'enlèvement des non-combattants de Neuilly, eut lieu le 25 et n'offrit rien de particulier. Mon sous-chef d'état-major, jeune homme fort intelligent et qui, quoique élève de l'Ecole Normale, s'était immédiatement façonné à la vie militaire, fut fait prisonnier par les Versaillais pendant l'armistice pour avoir franchi la limite tracée. Il était très myope et cela n'avait rien d'étonnant. Il profita du peu de temps qu'il fut retenu pour se rendre compte des maisons occupées par les Versaillais et, surtout, de l'esprit des troupes. Entre autres choses, il me rapporta que les maisons près de la Seine du côté de Saint-James étaient bondées de jeunes lignards *enfermés*, on ne